



Le dispositif « Un vélo pour 10 ans »

« Un vélo pour 10 ans », qu'est ce que c'est ?

Le dispositif « *Un vélo pour 10 ans* » a été initié en 2012 par un atelier vélo Belge suite à un constat simple : les vélos enfants neufs coûtent cher et ne sont rapidement plus adaptés lorsque l'enfant grandit. De plus, ils sont souvent laissés de côté pour manque de petites réparations.

Le principe de ce dispositif est donc de **prêter des vélos aux enfants sur une longue durée**, en leur permettant d'en **changer dès que celui-ci devient trop petit**. En parallèle, l'enfant bénéficie d'un **apprentissage à la mécanique de base** et s'engage à rendre son vélo en bon état ou le remettre en état à l'atelier.

Quels sont les objectifs de ce dispositif ?

1. Permettre la continuité de la pratique du vélo et du programme « savoir-rouler à vélo » par l'acquisition d'un vélo personnel à la maison, à sa taille et fonctionnel.
2. Permettre aux enfants de rouler en sécurité et de s'approprier leur vélo, d'en prendre soin grâce à l'apprentissage de la mécanique pour un entretien minimal de sa bicyclette.
3. Encourager la mobilité en autonomie : avoir son vélo personnel permet de pratiquer à tout moment, d'inciter l'entourage à se déplacer également à vélo et de créer une continuité éducative et cyclable avec la famille au-delà de la sphère de l'école.
4. Répondre à la demande croissante de l'acquisition d'un vélo, notamment en facilitant l'acquisition pour les familles à petits budgets.
5. Répondre à une politique « déchets » par la récupération des vélos abandonnés et le réemploi par la remise en circulation des vélos et ainsi allonger leur durée de vie.

Quels partenaires mobiliser pour mettre en place « Un vélo pour 10 ans » dans votre atelier ?

- Les collectivités et notamment la municipalité

Elles peuvent soutenir le projet de différentes façons : apporter un soutien financier, faciliter l'accès au gisement « vélo » en déchetterie ou les vélos abandonnés sur la voirie, communiquer sur le dispositif pour faciliter sa mise en place, ou encore faire le lien entre les différents partenaires (centres sociaux, bailleurs sociaux, les écoles, etc.).

- La CAF – Caisse d'Allocations Familiales

Partenaire financier à mobiliser.

- Les bailleurs sociaux

Il peuvent apporter un soutien financier, mais également vous permettre d'accéder à un gisement de vélos.

- Partenaires locaux

Les centres sociaux, centres de loisirs, maisons de quartier, etc. peuvent vous accompagner pour cibler un public bénéficiaire du dispositif.



Un dispositif modulable : exemples de mises en place

Ateliers vélo de la rue Voot, Bruxelles

- Fonctionnement au **compte-goutte** : les locations se font selon la demande et les vélos disponibles.
- Système de **rendez-vous pédagogique annuel** pour les enfants bénéficiaires. C'est l'occasion pour eux de venir à l'atelier et de faire un contrôle technique de leur vélo dans un objectif d'**autonomie dans les réparations à terme**.
- Le prix de la location est de 200€ pour l'ensemble des 10 ans. Le programme est en partie financé par la ville de Bruxelles (par le service mobilités), plusieurs fondations et dons de particuliers.

Lien vers la page de présentation de l'atelier: <https://voot.be/ateliers/ateliers-velo/un-velo-pour-10-ans/>

Solicycles, Paris (porte de Vanves) et Saint Denis

- Fonctionnement par **vague annuelle**. Les sessions de remise de vélos aux enfants ont lieu une fois par an et sont l'occasion d'un **moment festif**. En 2021, 40 vélos ont été distribués à l'atelier de Saint Denis et 20 dans celui de porte de Vanves.
- Les enfants sont invités à **signer un contrat dans lequel ils s'engagent à participer deux fois par an à un atelier de réparation de leur vélo et d'apprentissage mécanique**.
- Lors de la remise du vélo, un **casque** ainsi qu'une sonnette sont également donnés aux enfants.
- Le dispositif fonctionne en **partenariat avec des centres sociaux** afin de cibler les enfants qui bénéficieront du dispositif.
- Tout est **gratuit** pour les familles puisque les partenaires de Solicycle financent le projet à 100 %: La CAF, Contrat de ville, bailleurs sociaux, financement participatif.

La P'tite rustine, Lyon

- Fonctionnement au **compte-goutte** : les locations se font selon la demande et les vélos disponibles.
- La famille se charge du bon entretien du vélo grâce à un **accès libre à l'atelier d'auto réparation et la possibilité de se fournir gratuitement en pièces d'occasion**.
- Le coût pour les familles est de 30€ pour le premier vélo, puis 20€ à chaque changement (qui font office d'adhésion).

Lien vers la page de présentation de l'atelier: <http://www.laptiterustine.fr/mon-velo-pour-10-ans/>



L'Heureux Cyclage

L'Heureux cyclage est le réseau national des ateliers d'auto-réparation de vélos, participatifs et solidaires. il s'est construit autour de 3 grandes thématiques : le vélo, l'éducation populaire et le réemploi. A travers elles, ce sont des intérêts et objectifs concrets qui sont poursuivis et de plus en plus, présentés et défendus par l'Heureux cyclage. ces buts sont nombreux :

- la promotion effective du vélo.
- la réflexion et la participation aux politiques publiques concernant la mobilité, la santé, l'économie sociale et solidaire, l'environnement, etc.
- l'apprentissage par soi-même de savoir autant pratiques que théoriques.
- la participation pour tout individu.e à la vie sociale et politique à diverses échelles.
- la lutte contre la surproduction de déchets, la pollution, etc.

Pour réaliser tout cela, l'Heureux cyclage continue de favoriser la création d'ateliers vélo et de soutenir leur développement. cette entreprise, commencée il y a déjà 10 ans, a permis de passer de 10 ateliers en 2006 à 300 structures aujourd'hui.

L'Heureux Cyclage

À la MNEI

5 place Bir Hakeim 38000 GRENOBLE

contact@heureux-cyclage.org

www.heureux-cyclage.org - www.wiklou.org